

# STABILISATION PAR DES TECHNIQUES VÉGÉTALES DANS LE TALUS ET LE LITTORAL



## SITUATIONS



### Instabilité mécanique des talus

Symptômes :

- Présence d'une charge en haut de talus (ex. bâtiment, construction, machinerie, accumulation d'eau, arbres, remblai, etc.)
- Rupture ou glissement du talus
- Rupture du talus en cercle pour des sols plutôt argileux
- Présence de fissures parallèles au cours d'eau en replat de talus pour des sols sablonneux et limoneux
- Accumulation de sol érodé en pied de talus
- Présence d'eau stagnante dans le cours d'eau

### Érosion causée par l'instabilité mécanique des talus

### Érosion causée par la vitesse élevée de l'eau

### Érosion causée par le passage des glaces



## COÛTS APPROXIMATIFS DES TRAVAUX

- Entre 20 et 100 \$/m<sup>2</sup>

## LISTE DES MATÉRIAUX

- Barrière à sédiments faite en géotextile ou toile
- Barrière à débris de type clôture à neige
- Ancrages pour barrières et membranes (ex. tiges en fer ou bois)
- Terre végétale
- Fascines
- Plançons de branches vivantes (ex. de saules)
- Pieux pour fascines
- Fil pour fixer les fascines, ex. en fer recuit ou en fibre végétale
- Mycorhizes adaptées aux espèces plantées (recommandé)
- Espèces adaptées d'arbustes et d'arbres (favoriser ceux à enracinement profond)
- Semences d'herbacées adaptées
- Membrane anti-érosion
- Eau, tuteurs, protection contre les rongeurs, etc.

Dans tous les cas, s'assurer d'utiliser les produits d'un manufacturier reconnu.

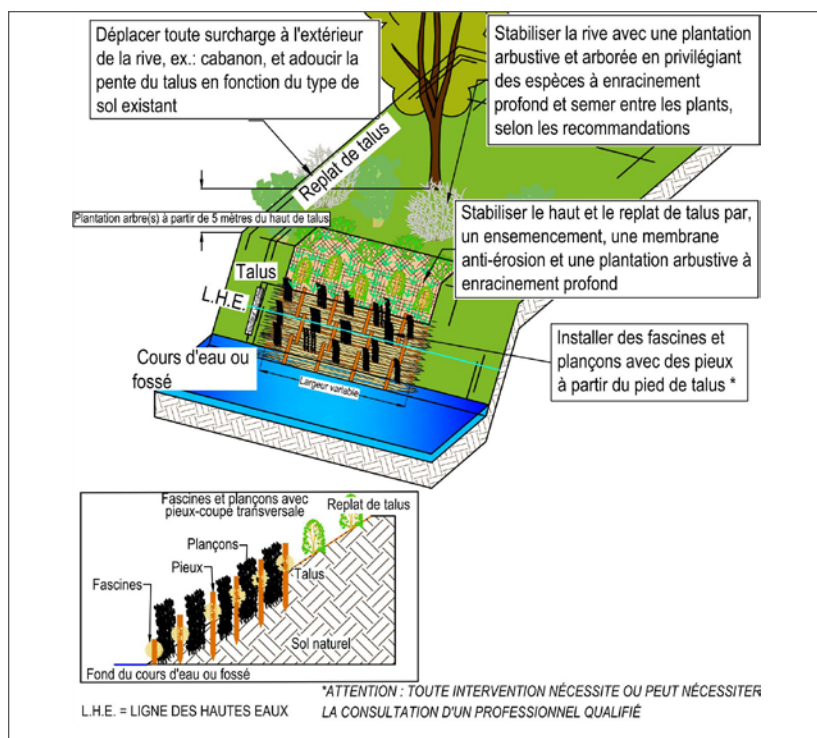
## PARTENAIRES ET CONSULTANTS



# STABILISATION PAR DES TECHNIQUES VÉGÉTALES DANS LE TALUS ET LE LITTORAL



## SUGGESTIONS DE VÉGÉTAUX POUR LA PHYTO-STABILISATION



### Arbustes

- Saule (arbuste)
- Spirée à larges feuilles (thé du Canada)
- Amélançhier
- Cornouiller stolonifère

### Arbres (à partir de cinq (5) mètres du replat du talus)

- Saule (arbre)
- Micocoulier d'Amérique
- Chêne rouge
- Frêne de Pennsylvanie
- Tilleul d'Amérique

### Arbustes à enracinement profond

- Aubépine flabelliforme
- Prunier noir

### Herbacées (à épandre selon les directives du fabricant)

- Mélange d'espèces indigènes stabilisantes et adaptées

### Semences pour fossé (à épandre selon les directives du fabricant)

- Fétuque rouge traçante à 45 %
- Agrostide blanche à 45 %
- Ray-grass commun à 10 %

## ÉTAPES DE RÉALISATION

1. Obtenir les autorisations et permis requis.
2. Avant le début des travaux, installer une barrière à sédiments et une barrière à débris. Ces barrières doivent être ancrées dans le fond du cours d'eau ou du fossé à l'aval des travaux, perpendiculairement à l'écoulement.
3. Déplacer les charges excédentaires (ex. cabanon) à l'extérieur de la rive.
4. Profiler le talus à l'angle de repos recommandé, selon le type de sol. Conserver la terre végétale pour utilisation ultérieure.
5. À partir du pied de talus, installer les plançons et les fixer à l'aide des fascines en procédant de l'aval vers l'amont. Fixer les fascines avec des pieux dans le talus et les attacher avec le fil aux pieux. Alternier les rangs et en mettre en quantité suffisante selon le besoin de stabilisation.
6. Semer des herbacées sur le haut et replat de talus. Recouvrir d'une membrane anti-érosion et l'ancrer adéquatement.
7. Planter des arbustes sur le haut et replat de talus. Planter des arbustes et des arbres sur la rive. La plantation d'arbre(s) doit être effectuée à partir de cinq (5) mètres du replat du talus. Les arbustes doivent être plantés à environ un (1) mètre d'intervalle et en quinconce ou plus selon les espèces. Ajouter de la terre végétale et des mycorhizes dans les trous de plantation.
8. Semer des herbacées sur les surfaces mises à nu. Recouvrir cet ensemençement d'une membrane anti-érosion, si la pente du terrain est élevée ou si les conditions climatiques sont peu favorables (ex. fortes pluies, sécheresse, température froide, etc.). Ancrer adéquatement la membrane.
9. Disposer les déblais provenant du creusage en dehors de la bande riveraine, des rives, du littoral, des plaines inondables et des milieux humides (marais, marécages, étangs, tourbières, etc.).
10. Procurer les conditions de croissance nécessaires à l'ensemencement et à la plantation. Au besoin, arroser, installer des tuteurs, installer des protections, couper les branches mortes et arracher les plantes indésirables.